



## **Communiqué de presse**

Le 15 août 2005

### **Le Contrôle fédéral des finances (CDF) exige une meilleure exploitation des capacités de l'installation de haute sécurité de l'Institut vétérinaire de virologie et d'immunoprophylaxie (IVI)**

**Selon le rapport consacré à l'évaluation de l'IVI, l'utilité d'un laboratoire national de haute sécurité est incontestable, mais les infrastructures doivent être mieux utilisées. Le CDF recommande par conséquent d'examiner la possibilité de réunir au sein de l'IVI tous les laboratoires de référence en matière de maladies hautement contagieuses dépendant de la médecine vétérinaire et humaine. Les résultats de cette analyse doivent être pris en considération dans le processus actuel de décision concernant la construction d'un laboratoire de haute sécurité à Spiez.**

Les experts suisses et internationaux estiment que la Suisse ne peut renoncer à un Institut tel que l'IVI. Cependant, les coûts des laboratoires de haute sécurité sont élevés. Quelque 60 millions de francs ont été investis pour construire l'IVI lors de la seconde moitié des années 80. Ses coûts d'exploitation représentent trois à quatre millions de francs par année. Certes, l'IVI occupe une position de monopole dans le domaine des épizooties hautement contagieuses, mais il ne peut facturer les examens qu'il effectue. Son taux de couverture des coûts est donc faible, ne dépassant pas les 10 %. Bien que l'IVI utilise peu les étables de haute sécurité destinées aux expériences sur du gros bétail, les experts estiment qu'elles devraient être conservées. Le CDF recommande d'examiner la possibilité d'un changement d'affectation des zones inutilisées, par exemple en y aménageant une installation de haute sécurité destinée aussi bien à la médecine vétérinaire qu'à la médecine humaine.

Cet examen est d'autant plus urgent que le laboratoire de Spiez prévoit de réaliser une zone de haute sécurité destinée au travail en combinaison étanche. Même si les experts sont partagés quant à l'opportunité de regrouper les laboratoires, la question mérite d'être examinée de manière approfondie. De nouvelles formes de maladies animales transmissibles à l'homme apparaissent de plus en plus fréquemment. Comme le montrent certains exemples à l'étranger, une meilleure collaboration entre les médecines vétérinaire et humaine ouvre des perspectives prometteuses. La Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique a également conseillé de revoir la question de l'emplacement d'un laboratoire de haute sécurité. C'est pourquoi le CDF recommande l'exécution d'une analyse des besoins assortie d'une étude des avantages et des inconvénients des diverses solutions envisageables.

Le rapport d'évaluation de l'IVI est disponible sur le site Internet du CDF.

#### **Renseignements:**

- E. Sangra, responsable du centre de compétences, tél. 031 / 324 94 93
- F. Schnyder, chef de projet, tél. 031 / 323 10 44

**Deutscher Text : siehe Rückseite**